



## NON A UNE RÉFORME DE L'ASSURANCE CHOMAGE QUI RÉDUIT ENCORE LES DROITS DES CHOMEURS !

La réforme de l'Assurance Chômage (Loi Pénicaud de mai 2018) qui fait suite à l'Accord national interprofessionnel adopté en février par les partenaires sociaux - sauf la CGT - vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale et doit encore être discutée au Sénat.

**Notre association s'oppose à cette réforme et demande aux élus de voter contre !!!**

Ce texte ne prend pas en compte la lutte contre la précarité de l'emploi. La taxation des contrats courts, pour sanctionner les entreprises qui en abusent, n'a pas été intégrée. Parmi les attaques contre les déjà bien minces « acquis » des demandeurs d'emploi et précaires, le cumul d'un emploi et d'une allocation chômage est très menacé.

- Contrôles de la recherche d'emploi et sanctions : Pôle-Emploi souhaite multiplier par cinq le nombre des contrôleurs en 2019. Les chômeurs seront-ils encore libres du choix de leur emploi et de leur formation ?

- Les radiations ne seront plus décidées par la Direction régionale du travail et emploi (DIRECCTE) mais par Pôle-Emploi.

- Les demandeurs d'emploi devront remplir tous les mois un Tableau de bord pour prouver la "réalité" de leurs recherches d'emploi.

- L'Offre raisonnable d'emploi (ORE) qui empêche un refus d'une offre transmise par votre référent à partir du 2ème refus, doit être remise en vigueur, bien que la situation de l'emploi soit toujours dégradée. Cela donnerait lieu ensuite à des sanctions graduées pouvant aller jusqu'à une

suppression d'allocation de 4 mois. Il paraît qu'il y a trop d'offres valables non pourvues, que les chômeurs refusent sans raison !!!

- Les promesses électorales du président Macron n'ont pas été tenues en ce qui concerne les démissionnaires et les indépendants. Nous sommes favorables à l'accès à l'indemnisation des démissionnaires, mais les conditions d'acceptation du dossier limiteront beaucoup le nombre de candidatures.

- De même nous pensons que les coursiers UBER, livreurs ayant un statut de travailleur indépendant seraient indemnisés, mais ceux-ci ont été laissés sur le carreau.

Par ces choix politiques, le gouvernement fait totalement fausse route, les chômeurs ne sont pas des profiteurs et ne sont pas responsables de leur sort ! Nous nous opposons au financement par la CSG de l'assurance chômage au lieu de cotisations, adopté depuis janvier 2018, car il s'agit de la suppression de la part socialisée du salaire. Or ce sont les employeurs qui sont les vrais responsables du chômage !

Nous craignons qu'à l'avenir cela permette une nette baisse des droits à l'indemnisation. De même, certains propos de membres du gouvernement laissent entendre une baisse des aides sociales ou une menace sur la prime d'activité.

M. Bassères, Directeur général de Pôle emploi, a annoncé également 4000 suppressions d'emplois à Pôle-Emploi, alors que depuis longtemps les référents ne sont pas en mesure

d'assurer l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi du fait d'une surcharge de travail constante. Nous souhaitons un véritable service public de l'emploi qui

remplisse toutes ses missions et une suppression du recours aux opérateurs privés, qui assurent de plus en plus de fonctions.

#### **NOUS VOULONS DE NOUVEAUX DROITS POUR TOUS LES CHOMEURS ET PRÉCAIRES**

- **Indemnisation de toutes les formes de chômage, avec au minimum le Smic mensuel.**
- **Universalisation de la Sécurité sociale, avec inclusion des travailleurs indépendants et en y intégrant l'assurance chômage.**
- **Intégration des bénéficiaires du régime de solidarité (ASS, RSA) dans le régime d'Assurance chômage. Attribution de toutes les allocations à titre personnel et non familial.**
- **Le financement doit être assuré par des cotisations sociales patronales suffisantes, avec un élargissement de l'assiette des cotisations**
- **Droit pour chaque demandeur d'emploi au libre choix de sa formation et de sa profession. Droit à une formation longue, diplômante et qualifiante.**
- **Arrêt des contrôles et des sanctions sur les demandeurs d'emploi.**
- **Une gestion démocratique de l'Assurance chômage.**

#### **Prochains Rendez-vous Vendredi 29 juin 2018**

De 8 H à 10 H, Rassemblement devant le siège de l'Unedic, 4 rue Traversière Paris 12<sup>e</sup>, à l'appel du Collectif unitaire Unedic et de la CGT

A 10 H au métro Porte de la Chapelle, pour une action contre les contrôles

De 18 H à 21 H 30, à la Bourse du travail de Paris, 3 rue du Château d'eau (métro République) Réunion publique sur la réforme de l'assurance chômage.

#### **PERMANENCES ANTI-RADIATIONS – AC ! PARAD**

Tous les lundis de 15 H à 17 H, Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, Paris 10<sup>e</sup> Métro République, salle de Commission.

Agir ensemble contre le chômage, 21 ter rue Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>

[www.ac-chomage.org](http://www.ac-chomage.org)

[contact@ac-chomage.org](mailto:contact@ac-chomage.org)